FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS



Montreuil, le 20 décembre 2019





DES RETRAITÉS PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉS

Après plusieurs journées de grève et de manifestations dans tout le pays (40% de grévistes à la SNCF et près de 2 millions de manifestants le 17 décembre), la mobilisation contre le projet de réforme des retraites, que tente d'imposer le gouvernement, s'inscrit dans la durée.

L'opinion publique ne se laisse ni abuser par les opérations médiatiques du pouvoir ni par les tentatives d'opposer les uns aux autres : de nouveau, selon un sondage paru le 20 décembre, 62% de la population soutient le mouvement social et 66% rejettent la réforme.

A la Table Ronde du 19 décembre 2019, le gouvernement ne veut toujours pas entendre et prendre la mesure du mécontentement et de la mobilisation, en restant figé sur son projet de réforme!

Ce projet de réforme impacterait toutes les générations!

- La jeunesse d'aujourd'hui serait sacrifiée par cette réforme qui s'appuie sur 3 piliers :
 - Contenir à 14% du PIB la charge des pensions ;
 - Absorber dans « le régime unique » la montée du nombre de retraités : de 17 millions en 2020 à 23 millions d'ici 2042 ;
 - Imposer « une règle d'or » d'équilibre financier du régime ... en se servant de la valeur du point comme variable d'ajustement.



C'est une baisse assurée de toutes les pensions !

- Les actifs d'aujourd'hui ne sont pas épargnés par les réformes en cours :
 - Allongement de la durée de cotisations (168 trimestres pour la génération 1967, sédentaires);
 - Recul de l'âge pivot (62 ans pour la génération 1972)... vers 64 ans pour le régime général dès 2020 ?
 - Accélération des départs « négociés » dans les entreprises (1 salarié sur 3 n'est plus dans une situation de travail au moment de son départ en retraite).



C'est un montant des pensions toujours plus faible





- Des retraités « victimes » des choix politiques depuis 30 ans :
 - Désindexation des pensions sur le salaire moyen ;
 - Désindexation des pensions sur les prix (0,3% forfaitaire en 2019!)
 - Multiplication des prélèvements « sociaux » : CGS, CASA...
 - Fiscalisation (ou remise en cause) de mesures familiales...



C'est un pouvoir d'achat des retraités qui baisse !

Mais le conflit en cours est aussi, chez les cheminots, la suite de la réforme du ferroviaire... qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2020 !

- Changement de statut des EPIC par des SA;
- Ouverture à la concurrence des trafics voyageurs d'ici 2022;
- Fin de l'embauche au statut dans le GPU (Groupe Public Unifié).



Cette dernière mesure annonce la fermeture du régime spécial de protection sociale des cheminots actifs et retraités !

Niveau des pensions et financement des droits spécifiques (y compris les pensions de réversion) :

- Niveau de remboursement des prestations maladie ;
- Réseau des Travailleurs Sociaux (assistantes sociales) et prestations du FASS.



Sont directement remis en cause par cette fermeture

Alors oui, les retraités doivent rester fortement mobilisés dans cette période de fêtes, en convergence avec les actifs en grève pour exiger :

- → L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires :
- → Le maintien et l'amélioration des règles actuelles des pensions de réversion :
- → Le rattrapage des années de gel des pensions ;
- → Des soins accessibles à tous sans dépassement d'honoraires ;
- → Un plan pour la prise en compte de la perte d'autonomie.

DÉFENDONS ENSEMBLE LE DROIT À UNE RETRAITE HEUREUSE!

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :	J'ADHÈRE À LA CGT FÉDÉNTION COT CHEMINOTS 263, Rue de Paris – Case 546 53 515 MONTREUIL Cedex 141 :01 .55 82 84 40 orga® cheminotogt.fr www.cheminotogt.fr	BULLETIN D'ADHESION
Prénom :		Ne dites plus : « Que fait la CGT ? »
Fonction:		FAITES-LA!
Grade :		
Position de rémunération :	Nom du secteur:	.Tél :
Etablissement :	Syndicat:	.Tél :
Tél :	Nom du contact :	
E-mail :	Nom du syndiqué :	